

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 640**

**44 – LOIRE-ATLANTIQUE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES**

**Ventes et cessions**

379 834 757 RCS Nantes.

**ARMA-PLUS.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 272200 EUR.

Adresse : 7, rue du Tonnelier, 44800 Saint-Herblain.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de fusion simplifiée par absorption de la société Arma Plus par la société Graitec Innovation Société absorbante : Graitec Innovation Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : Chemin de Gisy Burospace-Bâtiment 17 - 91570 Bièvres Capital : 6 093 750 euros Numéro unique d'identification : 509 080 008 Lieu d'immatriculation : RCS Evry Société absorbée : Arma Plus Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : 7 rue du Tonnelier - 44800 Saint-Herblain Capital : 272 200 euros Numéro unique d'identification : 379 834 757 Lieu d'immatriculation : RCS Nantes Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 7 369 214 euros Passif : 3 145 818 euros Soit un actif net de : 4 223 396 euros Rapport d'échange des droits sociaux : N/A Absence de rapport d'échange. Graitec Innovation se trouve détenir, à la date du traité de fusion, la totalité des actions constituant le capital de Arma Plus et s'engage à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce, il ne sera pas procédé à la détermination d'un rapport d'échange, et la fusion ne donnera pas lieu à une augmentation du capital de la société Graitec Innovation. Mali de fusion : 741 485 euros Date du projet commun de fusion : 27 juillet 2022 Date d'effet de la fusion : la Société Absorbante aura la jouissance des biens apportés à compter rétroactivement du 1er janvier 2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le mercredi 27 juillet 2022 au RCS d'Evry pour la société Graitec Innovation et le mercredi 27 juillet 2022 au RCS de Nantes pour la société Arma Plus..